

COMMUNE DE VERO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Albert 1^{er}
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 23 septembre 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

I) Madame Marie-France ORSONI, demeurant à VERO.
Née à AJACCIO le 5 novembre 1951 ;

II) Mademoiselle Simone ORSONI, demeurant à VERO.
Née à AJACCIO le 14 octobre 1978 ;

III) Mademoiselle Stéphanie Sophie ORSONI, demeurant à VERO.
Née à AJACCIO le 11 janvier 1982 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédés tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A VERO (CORSE-DU-SUD).

Une parcelle cadastrée section C N°141 lieudit **Champale** pour 47a 81ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI